



NAPA Nouvelles des Aires Protégées en Afrique

News from African Protected Areas

N°107
Avril 2017



Edito

Geoffroy MAUVAIS
Coordinateur du Papaco

Mythes et crimes...

Début mars, un rhinocéros blanc de 4 ans a été abattu dans le parc zoologique de Thoiry, non loin de Paris, en France. Devant ses deux compagnons. Sa corne a été sciée et on estime sa valeur théorique à 30 ou 40 000€. Un événement anecdotique en comparaison des 1054 rhinos tués l'an passé dans la seule Afrique du Sud (alors qu'ils étaient moins de cent en 2008 !), pour les mêmes raisons. Mais il est intéressant à décortiquer.

D'abord, ce triste fait divers montre la limite de la conservation ex-situ. Penser qu'on peut mettre à l'abri une espèce simplement en l'élevant loin de sa terre natale se révèle hasardeux face à la capacité des réseaux criminels à tout tenter pour s'en accaparer.

Ensuite, cela souligne l'inhumanité des auteurs. Une chose est de braconner une espèce sauvage dans un parc, une autre est de l'abattre à bout portant dans une cage. Ce n'est pas la première fois que cela arrive et en février, deux rhinos orphelins élevés en Afrique du Sud ont fait les frais du même crime.

Enfin, cela pose la question de la solution. Ou plutôt de l'absence de solution. S'il se trouve des individus capables d'aller tuer un rhinocéros à des milliers de kilomètres de son habitat naturel dans la plus grande sauvagerie, que pouvons-nous faire ?

La seule réponse réaliste repose sur l'arrêt de la demande. Cela fait des années que tout le monde le dit et pourtant rien ne se passe.

La corne de rhinocéros, c'est de la kératine. Elle ne pousse pas sur l'os du crâne (comme les cornes des buffles) mais sur le nez et sa croissance, comme celle des ongles, ne s'arrête jamais (quelques centimètres chaque année). Le rhino d'Afrique n'est tué que pour cet appendice dont la composition est globalement la même que celle d'un ongle ou des cheveux. On lui prête des vertus thérapeutiques, anti pyrétiques, anti cancéreuses, aphrodisiaques mais toutes les analyses, tous les tests ont démontré depuis fort longtemps que la corne de rhino n'a strictement aucune valeur médicale ou même alimentaire. Prise en infusion, elle n'a aucun impact sinon bien évidemment un effet placebo qui conforte les esprits simples dans leurs croyances périmées. Et dangereuses.

On pourrait penser qu'avec l'accès à l'éducation, à l'information, au savoir, la demande (essentiellement asiatique) devrait se tarir d'elle-même. Mais c'est l'inverse qui se produit. Pourtant, ceux et celles qui peuvent s'offrir cette poudre magique ont évidemment les moyens d'être informés ; il ne s'agit nullement de pauvres paysans retirés du monde, auxquels il échapperait aujourd'hui la réalité clairement démontrée et qui perpétueraient par ignorance une tradition millénaire. Mais rien n'y fait. En Europe, ce sont désormais les zoos, les musées, les salles de vente, les collectionneurs privés qui sont les cibles des attaques. Il n'y a plus de limite à la valeur ridicule que peut prendre cette corne inutile. Et bientôt fleuriront sur le marché des produits synthétiques à base de kératine qui ne feront que renforcer les croyances absurdes. Parce que les consommateurs sont des imbéciles.



S'il est démontré que malgré la progression spectaculaire du niveau d'information des consommateurs, que malgré les résultats très clairs de la recherche, que malgré les campagnes de sensibilisation répétées depuis des années... la demande continue à croître, mathématiquement, du simple

fait de l'augmentation de la population, alors la situation est assez désespérée. Sauf peut-être si la sauvegarde du patrimoine faunique africain devient enfin un sujet d'intérêt pour les dirigeants des pays qui mènent ce monde (et le pillent sans états d'âme) ?

Le papaco, c'est aussi sur :



Twitter = @Papaco_IUCN
(https://twitter.com/Papaco_IUCN)

Et sur :



Facebook = facebook /IUCNpapaco
(<https://www.facebook.com/IUCNpapaco>)

A lire également, la lettre du programme aires protégées de l'IUCN (GPAP) :

<https://www.iucn.org/theme/protected-areas/our-work/newsletter>

NOS FORMATIONS EN LIGNE



Quelques témoignages des étudiants actuellement inscrits au MOOC sur le suivi écologique



Je suis NDAWAGLE Willy, Ingénieur en Environnement. Je travaille au service de la Conservation du Parc National de Bouba Ndjidda (Nord Cameroun) comme cadre d'appui. Je suis, entre autres choses, responsable des activités de suivi écologique et de recherche au sein du parc.

Pourquoi suivez-vous le MOOC sur le suivi écologique ?

Le MOOC-SE est d'une importance capitale pour moi car il me permet d'acquérir de nouvelles connaissances et de construire sur les bases que j'ai déjà. Il m'aide à savoir quoi suivre dans une aire protégée, à mettre en place un bon protocole de suivi en fonction des spécificités de l'aire protégée. Par ailleurs, c'est un plus pour mon CV.

Où et comment suivez-vous le cours ?

Pour me faciliter la tâche, je télécharge les vidéos du MOOC au travail. Une fois à la maison ou pendant les heures libres au travail, je regarde les vidéos et je note les éléments les plus importants dans un bloc-notes puis je me lance dans les quiz.

Un conseil pour ceux qui commencent ou ne sont pas encore inscrits au cours ?

Alors toutes mes félicitations et encouragements à ceux qui suivent ce MOOC et vivement qu'ils mettent en pratique les connaissances acquises dans ce MOOC. Pour ceux qui n'exercent pas encore dans le domaine, c'est aussi une aubaine pour eux en termes d'amélioration de leurs connaissances et capacités techniques dans le domaine mais aussi un plus sur leur CV, surtout s'ils cherchent un emploi.

Par ailleurs j'encourage ceux qui ne sont pas inscrits à s'inscrire car au-delà de son importance pour la gestion de la biodiversité, le suivi écologique est passionnant !

Je m'appelle Pacifique WIMANA KIZILA, je suis conseiller régional en gestion des aires protégées pour le projet de développement des espaces Economiques et Naturels de Tai et de la Comoé (Côte d'Ivoire).



Pourquoi suivez-vous le MOOC sur le suivi écologique ?

Le MOOC pour moi est un outil de renforcement des capacités destiné aux professionnels et passionnés de la nature en Afrique. Le suivi écologique est particulièrement important pour les gestionnaires des AP afin de quantifier les efforts de gestion et de suivre leurs impacts dans le temps et dans l'espace. Les gestionnaires des AP avec

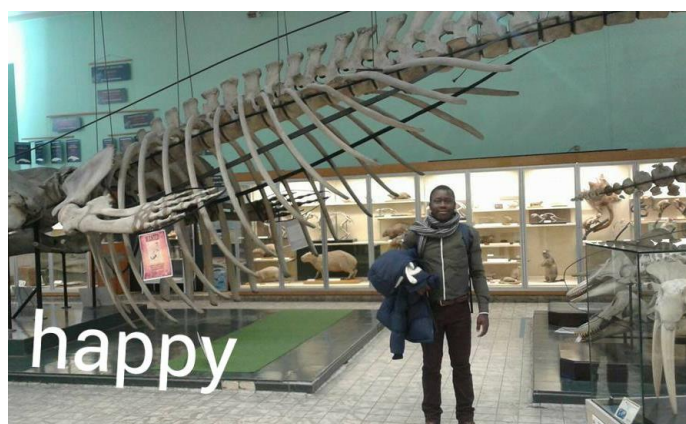
lesquels je travaille attendent de moi, en tant que conseiller, que je maîtrise des approches méthodologiques claires et reproductibles dans le temps.

Où et comment suivez-vous le cours ?

Je télécharge les vidéos le soir au bureau et les regarde sur mon ordinateur portable sur le terrain. Quant aux quiz et examens, je les fais le soir au bureau.

Un conseil pour ceux qui commencent ou ne sont pas encore inscrits au cours ?

Rejoignez le train s'il-vous-plait, il n'est pas encore tard pour sauvegarder le patrimoine naturel de l'Afrique !



Je suis BOETE BEBE GUE Cybille, de nationalité camerounaise. Ingénieur de conception en sciences de l'environnement, je suis actuellement inscrit à l'université catholique de Louvain (Belgique) où je fais un master de spécialisation en sciences et gestion de l'environnement dans les pays en développement.

Pourquoi suivez-vous le MOOC sur le suivi écologique ?

En tant que futur acteur de la préservation de l'environnement en Afrique, ce MOOC (qui, en plus, est gratuit) viendra certainement rehausser mes compétences. J'apprécie, en particulier, que contrairement à d'autres cours, il aborde des notions avec une certaine rigueur scientifique. Cette approche rend probablement le MOOC peu accessible aux profanes mais en y accordant du temps et du sérieux, on y arrive.

Où et comment suivez-vous le cours ?

Ayant la chance de le suivre depuis un pays où le réseau internet est de bonne qualité, je privilégie les vidéos, bien qu'il m'arrive d'exploiter la transcription lorsque je souhaite revenir sur une notion que m'a semblé floue.

Un conseil pour ceux qui commencent ou ne sont pas encore inscrits au cours ?

Je ne peux qu'encourager tous ceux qui hésitent encore à s'inscrire à le faire, et remercier les organisateurs du MOOC.



(L'auteur de ce témoignage n'a pas souhaité que son nom soit publié)

Je suis enseignant de SVT en région parisienne. Actuellement je travaille pour une fondation pédagogique nommée « La main à la pâte », pour laquelle je produis des ressources pour enseignants en sciences et participe à la formation d'enseignants.

Pourquoi suivez-vous le MOOC sur le suivi écologique ?

Je suis passionné d'écologie (j'ai un master 2 en recherche dans le domaine) mais fondamentalement plutôt dans les aspects théoriques. Pour des raisons personnelles, mais aussi dans une perspective professionnelle, j'ai décidé de me former sur du plus technique et local, traces, chants d'oiseaux etc. Le MOOC était une bonne opportunité pour remobiliser des acquis et voir des choses sous un angle plus pratique

Un conseil pour ceux qui commencent ou ne sont pas encore inscrits au cours ?

Le format du MOOC, les contenus des vidéos facilitent vraiment son suivi. Donc c'est un MOOC que je recommanderais aux personnes intéressées par le thème...

Retrouvez tous les liens et autres infos utiles sur www.papaco.org, à la page formation.

Rejoignez le groupe Facebook MOOCs sur : <https://www.facebook.com/groups/167668443583415/>

Likez la page Facebook du Papaco : <https://www.facebook.com/IUCNpapaco>



Nouvelle session du MOOC sur la gestion des aires protégées

Direction 4 de la Feuille de Route pour les AP d'Afrique

Notre **MOOC** (formation à distance) sur la **Gestion des Aires Protégées** reprend le 3 avril 2017, en français et en anglais. Le cours est **gratuit** et se déroule en **7 modules**, réalisable à votre rythme d'ici la **fin du mois de juin**.

Voir le teaser :

<https://www.youtube.com/watch?v=k26pijss32k>

S'inscrire :

www.coursera.org/learn/aires-protégees

Le standard mondial pour l'identification des Zones Clés pour la Biodiversité

Préparé par la Commission de la sauvegarde des espèces de l'UICN et la Commission mondiale des aires protégées de l'UICN en association avec le Programme mondial de l'UICN pour les espèces.

Le standard mondial pour l'identification des Zones Clés pour la Biodiversité (ZCB) a été publié en mars 2016 et fournit une approche structurée pour déterminer les ZCB sur la planète, étape indispensable pour identifier ensuite les priorités de conservation. Dans la NAPA 94, la technique de l'analyse des lacunes avait été présentée, qui utilise ce type d'approche. La présente NAPA expose rapidement ce qu'est le standard et ses différentes caractéristiques, ainsi que les critères sur lesquels il repose. Le guide complet dont sont issus les différents passages ci-après est téléchargeable sur www.papaco.org.

A - Intro

Les objectifs du standard des Zones Clés pour la Biodiversité sont les suivants :

- Harmoniser les approches existantes pour l'identification de sites importants pour la biodiversité ;
- Soutenir l'identification des sites importants pour les éléments de la biodiversité qui ne sont pas pris en compte dans les approches existantes ;
- Fournir un système qui peut être appliqué de manière cohérente et reproductible par les différents utilisateurs et institutions dans différents lieux et au fil du temps ;
- S'assurer que l'identification des ZCB est objective, transparente et rigoureuse grâce à l'application de seuils quantitatifs ;



Le MOOC sur le suivi écologique dans les aires protégées

Direction 4 de la Feuille de Route pour les AP d'Afrique

Le **MOOC** sur le **suivi écologique** expose les **méthodes** utilisables pour assurer le suivi des aires protégées. Une nouvelle session démarre en **mai 2017**, organisée en **4 modules**, à réaliser sur 2 mois à son propre rythme. Le MOOC est **gratuit**.

Voir le teaser :

<https://www.youtube.com/watch?v=Ziapi72u2rA>

S'inscrire :

<http://papaco.org/fr/sinscrire-au-mooc-se/>

- Fournir aux décideurs une meilleure compréhension des raisons pour lesquelles certains sites sont importants pour la biodiversité.

Les données générées par l'application du standard ZCB ont de multiples usages. Les ZCB peuvent soutenir l'expansion stratégique des réseaux d'aires protégées par les gouvernements et la société civile qui travaillent à la réalisation des objectifs d'Aichi relatifs à la biodiversité (notamment les objectifs 11 et 12), établi par la Convention sur la diversité biologique ; renseigner la description ou l'identification des sites conformément à des conventions internationales (telles que les Zones d'Importance Ecologique et Biologique décrites dans la Convention sur la diversité biologique, les zones humides d'importance internationale désignées en vertu de la Convention de Ramsar, et les sites du patrimoine naturel mondial) ; guider les politiques de sauvegarde du secteur privé, les normes environnementales et les systèmes de certification ; soutenir la planification des actions de conservation et l'établissement des priorités de conservation au niveau national et régional ; et apporter aux communautés locales et autochtones des opportunités d'emploi et d'investissement économiques, de la reconnaissance et de la fierté, ainsi qu'une mobilisation plus forte de la société.

Il convient cependant de souligner que les zones non identifiées comme des ZCB ne sont pas nécessairement de moindre importance. Dans certaines régions, les limites actuelles en matière de capacité et de technologies ralentissent la compilation des données nécessaires, ainsi que l'obtention du niveau de détails requis pour prouver

que les sites répondent aux seuils quantitatifs associés aux critères ZCB. Cela sera particulièrement difficile notamment dans les grands fonds marins et restera peut-être même impossible dans certaines situations, du moins au cours des prochaines décennies. Certaines initiatives, basées sur les opinions d'experts, travaillent à mettre en évidence les zones d'importance pour la sauvegarde de la biodiversité telles que les Zones importantes pour les mammifères marins, et peuvent aider à combler les lacunes existantes dans les données et à informer l'identification de ZCB (et inversement).



Standard mondial pour l'identification des Zones Clés pour la Biodiversité

Version 1.0



En outre, certaines zones, qui ne répondent pas aux critères et aux seuils globaux définis ici, peuvent être importantes pour d'autres raisons et, dans de nombreux cas, être gérées en tant que telles. Celles-ci comprennent des sites qui satisfont (ou satisferont) aux critères et seuils d'importance régionale ou nationale pour la biodiversité, des sites considérés comme importants au niveau mondial, régional ou national pour d'autres raisons (par exemple le maintien de la productivité, les services écosystémiques, le patrimoine culturel ou esthétique), et les paysages terrestres ou marins importants pour la persistance de la biodiversité au-delà de l'échelle du site.

B - Comprendre le standard ZCB et ses critères

1. Objectif des critères

Le but des critères est de localiser et de mettre en évidence les sites qui contribuent de façon significative à la persistance de la biodiversité mondiale. Les critères ZCB intègrent différents niveaux de biodiversité (génétique, espèces et écosystèmes), mais leur but n'est pas d'inclure tous les écosystèmes ou toutes les espèces au sein d'une ZCB. Les bénéfices que la biodiversité apporte aux êtres humains ne sont pas intégrés dans les critères, mais il est recommandé de documenter la contribution de chaque site en services écosystémiques, y compris les valeurs culturelles. Un des principes suivi lors de l'élaboration du standard était qu'il soit aussi simple que possible ; cependant les critères et les seuils ZCB ont été développés à partir des approches existantes et doivent être applicables à tous les groupes taxonomiques et à tous les éléments de biodiversité, ce qui rend une certaine complexité inévitable.

2. Éléments de biodiversité pertinents

Les ZCB sont identifiées pour des éléments de biodiversité dont la persistance mondiale est dépendante de manière significative de sites spécifiques. Certains éléments de biodiversité, par exemple les espèces, migratrices ou ayant une large aire de répartition, qui ont une faible densité, peuvent se qualifier pour un ou plusieurs seuils ZCB sur des sites particuliers, bien que leur persistance mondiale dépende principalement de leur gestion à l'échelle des paysages, terrestres ou marins, des bassins hydrographiques ou des corridors migratoires (par ex. à travers les règlements en matière de pêche, la gestion intégrée des bassins, ou la restauration de la connectivité). De même, dans d'autres cas, la persistance mondiale des éléments de biodiversité qui qualifient un site en tant que ZCB peut exiger des interventions plus ciblées et spécifiques à ces espèces (par ex. le contrôle du commerce des espèces ou la prévention des maladies). La sauvegarde des ZCB est donc à mettre en parallèle avec la gestion intégrée des paysages terrestres et marins et les actions spécifiques aux espèces.

3. Portée biologique

Les critères ZCB peuvent être appliqués à la biodiversité macroscopique dans des environnements marins, d'eaux intérieures et terrestres. Bien que tous les critères ZCB peuvent ne pas être importants pour tous les éléments de biodiversité (par exemple toutes les espèces ne

forment pas des agrégations), les seuils associés à chacun des critères ont été développés de manière à être pertinents pour tous les écosystèmes et groupes taxonomiques pour lesquels ils sont applicables.

4. Rôle des différents critères

Les différents critères abordent différents aspects pour lesquels les ZCB contribuent de manière significative à la persistance de la biodiversité mondiale. Les sites doivent être évalués par rapport à tous les critères pertinents pour lesquels des données sont disponibles, mais il suffit qu'ils satisfassent le seuil d'un seul critère ou sous-critère être reconnu comme une ZCB, à condition que les exigences de documentation soient respectées. Les différents éléments de biodiversité peuvent remplir plus d'un critère sur le même site.

5. Établissement des seuils quantitatifs

Les seuils associés à chacun des critères (et sous-critères) ZCB sont conçus pour identifier les ZCB au niveau mondial. Ils sont issus de plusieurs décennies d'expérience dans l'application de seuils quantitatifs pour identifier les sites importants pour la biodiversité, tels que les sites ZICO et AZE. Les critères et les seuils quantitatifs ont été développés à travers une série d'ateliers techniques, puis ajustés grâce à une vaste consultation d'experts et testés avec des jeux de données couvrant différentes régions, groupes taxonomiques et environnements.

6. Seuils mondiaux vs régionaux et nationaux

Les critères présentés dans ce document permettent d'identifier les ZCB qui satisfont des seuils d'importance mondiale. Dans la mesure du possible, ce standard ZCB devrait être appliqué au niveau national avec la participation des principaux acteurs locaux. Certains pays ou régions peuvent également souhaiter appliquer les critères avec des seuils moins stricts pour identifier les sites d'importance nationale ou régionale. Les sites peuvent être identifiés en tant que ZCB d'importance régionale suivant les lignes directrices pour l'application du standard ZCB aux niveaux régional et national ; cependant, pour les ZCB déjà identifiées au niveau régional, les critères et les seuils préexistants continueront à être appliqués. Les acteurs nationaux peuvent établir et appliquer des seuils pour l'identification de ZCB d'importance nationale si cela est considéré comme étant utile dans un pays donné. L'ensemble des ZCB d'importance mondiale et régionale compose la liste des ZCB d'importance internationale.



Les ZCB sont significativement importantes pour conserver la biodiversité

7. Qualité des données et paramètres d'estimation

Les critères ZCB ont des seuils quantitatifs pour veiller à ce que l'identification d'un site soit transparente, objective et reproductible. Il est important de compiler les meilleures données disponibles pour l'identification des ZCB, mais la disponibilité de données de haute qualité est sensiblement différente selon les groupes taxonomiques. Ainsi, pour certains critères liés à la taille de la population, il existe une série de paramètres qui peuvent être utilisés pour estimer ou déduire si un site contient un seuil de proportion de population mondiale d'une espèce, tels que le nombre d'individus matures, la zone d'occupation, l'étendue de l'habitat approprié, l'aire de répartition, le nombre de localités ou la diversité génétique.

Lors de l'évaluation des sites selon les critères, tous les paramètres spécifiés devraient être appliqués, bien que les données soient souvent insuffisantes pour le faire. Le nombre de localités ne doit cependant être utilisé que lorsque l'intensité d'échantillonnage est suffisamment élevée pour présumer que les localités connues représentent correctement l'aire de distribution et la zone d'occupation des espèces. Plusieurs localités peuvent faire partie d'une seule ZCB, et l'abondance peut varier considérablement selon les différentes localités, c'est pourquoi il n'est pas nécessairement possible d'assumer qu'une espèce présente dans 100 localités ou moins réponde à un seuil de 1% de la population mondiale dans chacune de ces localités.

En ce qui concerne les paramètres géographiques, un seuil de 1% peut généralement être déduit lorsque le site contient au moins 1% de l'étendue globale de la zone d'occupation, de l'habitat approprié ou de l'aire de répartition de l'espèce, à

condition néanmoins que la présence de l'espèce soit documentée sur ce site. Ces paramètres doivent être utilisés avec prudence, étant donné que les espèces ne sont pas toujours distribuées de manière uniforme dans toute leur zone d'occupation ou d'habitat approprié.

La diversité génétique se distingue des autres mesures du fait qu'elle fait référence à la proportion de la diversité génétique d'une espèce qui est présente dans une zone particulière. Un site dépassant le seuil de proportion de la diversité génétique d'une espèce peut être considéré comme une ZCB (selon les critères A1, B1 et B2), même si la proportion de la population mondiale de l'espèce en termes d'individus présents sur le site est inférieure au seuil ZCB.

8. Incertitude

Les données utilisées pour évaluer si les seuils quantitatifs des critères ZCB ont été atteints sont souvent entourées d'un niveau d'incertitude considérable. Cette incertitude peut résulter de la variation naturelle, de l'imprécision dans les termes et les définitions utilisés, de l'absence de données ou d'erreurs de mesure. Par exemple, les estimations de la population mondiale d'une espèce peuvent varier de plus d'un ordre de grandeur. Le nombre d'individus ou d'unités de reproduction dans un site donné peut être soumis à des variations interannuelles substantielles, tandis que la précision de la délimitation peut varier grandement. Les standards de documentation nécessitent une évaluation du niveau d'incertitude dans l'identification et la délimitation des ZCB (voir point 9), tandis que la réduction progressive de cette incertitude est favorisée par la réévaluation périodique des ZCB (voir point 10).

9. Documentation

L'identification d'un site en tant que ZCB est un processus itératif qui nécessite la présence confirmée d'un ou de plusieurs éléments de biodiversité (par exemple une espèce ou un type d'écosystème) répondant à au moins un critère ZCB et en quantité suffisante pour atteindre le ou les seuil(s) correspondant(s). Cette information doit être liée à une source fiable et être suffisamment récente pour s'assurer que les éléments de biodiversité soient encore présents sur le site, en tenant compte de l'évolution de l'utilisation du sol dans la région. Un minimum d'information est nécessaire pour chaque ZCB afin d'étayer et de justifier la reconnaissance d'un site en tant que ZCB. Idéalement, un ensemble d'informations

supplémentaires devrait également être compilé pour chaque site.

10. Réévaluation

Les sites ZCB doivent être réévalués en fonction des critères et des seuils au moins une fois tous les 8-12 ans, bien que des contrôles plus fréquents soient préconisés dans la mesure du possible. Un changement dans l'état de conservation, ainsi que l'évolution des connaissances liées aux éléments de biodiversité qualifiant le site en tant que ZCB, sont les 2 principaux facteurs pouvant influencer le statut SCB d'un site. De plus, de nouveaux sites peuvent être admis au cours de cette période de réévaluation. Les sites qui ne répondent plus à aucun critère seront retirés de la liste des ZCB mondiales. Néanmoins, ces sites peuvent encore atteindre les seuils d'importance régionale ou nationale et/ou devenir prioritaires pour des projets de restauration.

11. Le climat et les changements environnementaux

Les changements environnementaux résultant d'une série de facteurs de stress, tels que les changements climatiques, peuvent influencer sur la biodiversité d'une ZCB à un point tel que le site ne se qualifie plus en tant que ZCB ; cela sera déterminé au moment de la réévaluation (voir point 9). Il est également possible qu'une ZCB gagne en importance à la suite d'un changement climatique ou que de nouveaux sites soient reconnus. La réévaluation des sites tous les 8-12 ans s'avère donc importante pour conserver des données précises au fil du temps. Il est souhaitable de prévoir les impacts à court terme des changements climatiques et d'autres facteurs de stress environnementaux, tels que la destruction de l'habitat, la pollution et les espèces envahissantes, et de réaliser des analyses de vulnérabilité sur les sites. Cependant, une prédiction indiquant qu'un site est vulnérable au changement climatique ou à tout autre changement environnemental ne devrait pas empêcher sa reconnaissance en tant que ZCB. Lorsque les possibilités de gestion et la complexité topographique le permettent (par exemple dans les systèmes de montagne qui permettent un mouvement en altitude), la délimitation du site peut comprendre des habitats refuges ou de zones propices pour l'adaptation à court terme des espèces et des écosystèmes en péril. Cela ne devrait être réalisé que sur les sites où les données permettent de démontrer la pertinence de cette approche. La gestion du site des ZCB devrait également prendre en considération les impacts liés au changement climatique et d'autres facteurs

de stress, afin de les gérer de la meilleure façon possible. Il est possible les futurs emplacements de potentielles ZCB puissent être prédits par divers scénarios de changement climatique. Ces modèles prédictifs seront importants pour la planification des actions de conservation aux niveaux nationale et régionale. Cependant, les ZCB ne peuvent être identifiées que sur la base de la présence actuelle des éléments de biodiversité pour lesquelles elles sont importantes, plutôt que sur des distributions futures prévues.



12. ZCB et zones protégées

L'identification d'un site en tant que ZCB sur la base des critères et des seuils présentés dans ce document est sans rapport avec son statut juridique. Toutefois, le statut juridique d'un site peut être utilisé lors de la délimitation du site. De nombreuses ZCB chevauchent complètement ou en partie des aires protégées existantes, y compris des sites désignés en vertu de conventions internationales (telles que la Convention de Ramsar ou la Convention sur le patrimoine mondial) et des aires protégées au niveau national et local (par exemple, les parcs nationaux et les zones autochtones protégées ou des aires conservées par les communautés).

Cependant, d'autres approches de gestion peuvent également être appropriées. L'identification d'un site en tant que ZCB implique simplement que le site doit être géré de manière à assurer la persistance des éléments de biodiversité pour lesquels il est important. Il est également vrai que de nombreuses zones protégées sont établies à d'autres fins que la conservation de la nature et ne seront pas identifiées en tant que ZCB à moins que des éléments de biodiversité répondant aux critères et aux seuils ZCB ne soient également présents.

13. ZCB et priorités de conservation

Les ZCB sont des sites importants pour la persistance de la biodiversité mondiale. Toutefois, cela ne signifie pas qu'une action de conservation spécifique, telle que la désignation de zone protégée, soit nécessaire. Les décisions en matière de gestion doivent être fondées sur des exercices de définition des priorités, qui combinent des données sur l'importance de la biodiversité avec les informations disponibles sur la vulnérabilité du site et les mesures de gestion nécessaires afin de sauvegarder la biodiversité pour laquelle le site est important. Il est souvent souhaitable d'incorporer d'autres données dans l'établissement de ces priorités, telles que le coût des actions de conservation, les opportunités disponibles, l'importance de préserver des aspects liés à l'évolution des espèces ou du paysage et la connectivité. Les ZCB ne correspondent donc pas nécessairement aux priorités de conservation, mais sont indispensables pour informer la planification systématique de la conservation et l'établissement de priorités, tout en reconnaissant que les actions prioritaires de conservation peuvent également se situer en dehors des ZCB.

C – Les critères utilisés

Chaque critère est mesuré par des indicateurs chiffrés. Se reporter au guide pour plus de détails.

CRITERE A : BIODIVERSITE MENACEE

Critère A1. Espèces menacées

Les sites classés en tant que ZCB selon le critère A1 abritent une proportion importante de la population mondiale d'une espèce faisant face à un risque élevé d'extinction et contribuent donc à la persistance de la biodiversité mondiale aux niveaux génétique et des espèces.

Critère A2. Types d'écosystèmes menacés

Les sites classés en tant que ZCB selon le critère A2 abritent une proportion importante de la distribution mondiale d'un type d'écosystème faisant face à un risque élevé d'effondrement et contribuent donc à la persistance de la biodiversité mondiale au niveau de l'écosystème.

CRITERE B : BIODIVERSITE A DISTRIBUTION RESTREINTE

Critère B1 : Espèce individuelle géographiquement restreinte

Les sites classés en tant que ZCB selon le critère B1 abritent une proportion importante de la population mondiale d'une espèce géographiquement restreinte et contribuent donc

de manière significative à la persistance de la biodiversité mondiale aux niveaux génétique et des espèces.

Critère B2 : Espèces concomitantes géographiquement restreintes

Les sites classés en tant que ZCB selon le critère B2 détiennent une proportion importante de la population mondiale de multiples espèces ayant une distribution restreinte et contribuent donc de manière significative à la persistance de la biodiversité mondiale au niveau génétique et des espèces.



stades du cycle de vie et contribuent donc de manière significative à la persistance de la biodiversité mondiale au niveau des espèces.

Critère D2 : Refuges écologiques

Les sites classés en tant que ZCB selon le critère D2 abritent une partie importante de la population mondiale d'une espèce pendant les périodes de stress environnemental et contribuent donc de manière significative à la persistance de la biodiversité mondiale au niveau des espèces.

Critère B3 : Assemblages géographiquement restreints

Les sites classés en tant que ZCB selon le critère B3 abritent des assemblages d'espèces dans un groupe taxonomique qui sont restreints au niveau mondial et contribuent donc de manière significative à la persistance de la biodiversité mondiale au niveau génétique, des espèces et des écosystèmes.

Critère B4 : Types d'écosystèmes géographiquement restreints

Les sites classés en tant que ZCB selon le critère B4 abritent une partie importante de la distribution mondiale d'un type d'écosystème géographiquement restreint et contribuent donc de manière significative à la persistance de la biodiversité mondiale au niveau des espèces et des écosystèmes.

CRITERE C : INTEGRITE ECOLOGIQUE

Les sites classés en tant que ZCB selon le critère C abritent des communautés écologiques totalement intactes et les processus écologiques à grande échelle qui le soutiennent, ils contribuent donc de manière significative à la persistance de la biodiversité mondiale au niveau des écosystèmes.

CRITERE D : PROCESSUS BIOLOGIQUES

Critère D1 : Agrégations démographiques

Les sites classés en tant que ZCB selon le critère D1 abritent une partie importante de la population mondiale d'une espèce pendant un ou plusieurs

Critère D3 : Sources de recrutement

Les sites classés en tant que ZCB selon le critère D3 sont des sites qui produisent une proportion significative de la population mondiale d'une espèce et qui contribuent donc de manière significative à la persistance de la biodiversité mondiale au niveau des espèces.

CRITERE E : IRREEMPLACABILITE

Les sites classés en tant que ZCB selon le critère E possèdent un haut niveau d'irremplaçabilité pour la persistance de la biodiversité mondiale comme identifié par une analyse quantitative basée sur la complémentarité de l'irremplaçabilité.

Plus d'info sur www.papaco.org

Rappel : PPI

Petites Subventions pour la Conservation

Le Programme de Petites Initiatives (PPI) lance un nouvel appel à projets. Ce programme a pour objectif de renforcer la société civile des pays d'Afrique Centrale et de l'Ouest via la réalisation de projets de protection de la biodiversité et de développement local. Le montant des subventions est de 50 000 € maximum. Le niveau de cofinancement est de 50% (maximum de 75% si cofinancement local) et la durée du projet est de 18 mois.

La date de clôture : 30 avril 2017

Plus d'info sur www.uicn.fr et www.ffem.fr.

NAPA – CONTACTS

geoffroy.mauvais@iucn.org
beatrice.chataigner@iucn.org
marion.langrand@iucn.org

Programme Aires Protégées d'Afrique & Conservation – PAPACO
Chargée de programme PAPACO
Chargée de programme PAPACO

www.papaco.org et www.iucn.org

Les opinions exprimées dans cette lettre ne reflètent pas nécessairement celles de l'UICN